

Antibiotiques et élevage équin :

prévention et solutions alternatives

Notion d'antibiorésistance : Le plan Ecoantibio



LE 2 et 3 février 2018 à La ronde des Poneys, 19 330 SAINT MEXANT

Intervenants:

Dr Christophe PRADEL, GDS de la Corrèze Eric COMBES, Comportementaliste Equin

Conditions générales

Article 1 : Objet

Ces conditions générales s'appliquent à toute formation délivrée par G.D.S. Corrèze, Immeuble Consulaire, Puy Pinçon ,ZI Tulle Est , BP 30, 19001 TULLE CEDEX

Article 2 : Modalités de la formation

Les actions de formation entrent dans le champ de l'article L.6313-1 du Code du Travail.

Les participants seront intégrés dans une promotion ne dépassant pas 15 stagiaires.

Le lieu, la durée et le contenu sont définis dans le programme détaillé.

Sauf mention spéciale, les formations durent 10H30.

Les formations ne nécessitent aucun pré-requis, sauf mention spéciale pour certains stages.

Les moyens pédagogiques et techniques sont définis pour chaque formation dans le programme.

Le responsable de stage évalue les connaissances majeures acquises par le groupe tout au long de la formation.

Les titres et diplômes des intervenants sont inscrits sur le programme.

Article 3 : Prix et modalité de paiement

Les formations sont gratuites sauf mention contraire sur la fiche d'inscription. Les déjeuners restent à la charge du stagiaire $(2\times10\text{-})$.

Article 4: Abandon de la formation

A compter de la date d'acceptation des conditions générales, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat à tout moment.

Article 5 : Assiduité et validation

La participation à l'intégralité de la formation est obligatoire. Une attestation de stage vous sera envoyée à l'issue de la formation.

La formation est potentiellement finançable par Vivea.







Formation

SOIGNER LES EQUIDES AUTREMENT ?



ANTIBIOTHERAPIE & ANTIBIORESISTANCE
LIMITES ET ALTERNATIVES PREVENTIVES
BIOSECURITE EN ELEVAGE EQUIN
COMMENT « SOIGNER DIFFEREMMENT »?
SECURITE, BIEN ETRE ANIMAL ET SOCIETE

RENDEZ-VOUS:

LE 2 et 3 février à La ronde des Poneys, 19 330 SAINT MEXANT

Responsable de stage : Christophe PRADEL GDS 19

Antibiotiques et élevage équin :

prévention et solutions alternatives

Le GDS de Corrèze organise une session de formation GRATUITE pour tous les adhérents éligibles VIVEA. Elles sera animée par le Docteur Christophe PRADEL et Eric COMBES, intervenant Comportementaliste.

Vendredi 2 Février 2018: Matinée : 9h15 - 12h30

- * Des antibiotiques en diminuant l'apparition des antibiorésistances. Notion d'antibiotiques critiques.
- * Le registre d'élevage: les ordonnances, les protocoles de soins, le rôle du vétérinaire et du pharmacien.
- * L'approche raisonnée des problèmes et l'aide au diagnostic avant la venue du vétérinaire.
- * La prévention des maladies:
- prophylaxie, biosécurité en élevage équin et bien être animal en filière équine.
- solutions alternatives : médecines complémentaires, ré-adaptatives, physiothérapie et solutions autres que allopathiques.

12h30 : repas sur place (traiteur) à la charge des participants (10€)

Vendredi 2 Février 2018: Après-Midi: 13h45 - 17h ETUDE D'UN CAS CONCRET EN ÉLEVAGE (DICUSSION ET EXTÉRIEUR)

A partir d'un cas concret, discussion autour des mesures appliquées ponctuellement ou à l'année sur un troupeau. Visite de l'établissement et repérage thématique des items et sujets adaptés à la réflexion.

Samedi 3 Février 2018: Matinée: 9h00-12h30 Synthèse de la journée de formation et APPROCHE DES CHEVAUX « IN VIVO ».

Sur la base des repérages pratiqués la veille, élaboration d'un programme de mesures à mettre en place avec approche raisonnée du cheval par les stagiaires (accompagnement par le comportementaliste) et recherche d'améliorations en sécurité, biosécurité, et bien être animal avec les animaux présents choisis au préalable.

12h30 : repas sur place (traiteur) à la charge des participants (10€)

LE 2 ET 3 FÉVRIER 2018 à LA RONDE DES PONEYS-19330 SAINT MEXANT

Si vous souhaitez participer à une de ces formations, il vous suffit de retourner le bulletin d'inscription ci-contre (de préférence une semaine à 15 jours avant la date de la formation, soit avant le 20 janvier 2018) :

- par courrier : GDS de Corrèze Immeuble Consulaire Puy Pinçon -ZI TULLE EST—BP 30- 19001 TULLE CEDEX
- par fax: 05 55 20 91 36 ou par mail: gds19@reseaugds.com

Christophe PRADEL, vétérinaire conseil au GDS coordonnera cette formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom / Raison Sociale

Nom du (des) participant(s)

el (portable si possible)

solutions alternatives équin: prévention et Souhaite participer à la formation « Antibiotiques et

Souhaite déjeuner avec le groupe (à ma charge) le vendredi + le samedi